

Réunion du 15 octobre 2020

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Étaient présents :	M. Frédéric BIERRY, président. M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Bernard FISCHER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Marie-Paule LEHMANN, Mme Laurence MULLER-BRONN, vice-présidents. Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BEY, Mme Françoise BUFFET, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, Mme Cécile DELATTRE, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, M. Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Philippe MEYER, Mme Christine MORITZ, M. Serge OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL, membres.
Procuration(s) :	Mme Michèle ESCHLIMANN ayant donné pouvoir à Mme Marie-Paule LEHMANN, Mme Nicole THOMAS ayant donné pouvoir à M. Denis HOMMEL, M. Etienne WOLF ayant donné pouvoir à Mme Christiane WOLFHUGEL
Excusé(s) :	
Absent(s) :	M. MAURER Jean-Philippe
Ne prennent pas part au vote :	M. Marcel BAUER, M. Thierry CARBIENER, M. Philippe MEYER, M. Marc SENE, M. Etienne WOLF
Rapporteur :	Mme Marie-Paule LEHMANN

CD/2020/035
K4_2020_10_01_035

630 - Conservation et valorisation du patrimoine
Proposition de dépôt d'un bien archéologique mobilier issu du site de MACKWILLER, propriété du Département, au CIP La Villa à DEHLINGEN

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental :

- décide du dépôt d'un bien archéologique mobilier départemental issu du site de Mackwiller, au Centre d'Interprétation du Patrimoine (CIP) La Villa, à Dehlingen ;
- approuve les termes du projet de convention de dépôt à conclure entre le Département, Archéologie Alsace et la Communauté de communes de l'Alsace bossue ;
- autorise son Président à signer cette convention, dont le projet est joint en annexe à la présente délibération.

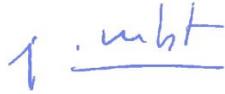
Adopté à l'unanimité

Nombre de votes exprimés : 45

Vote(s) pour :	Mme Alfonsa ALFANO, M. Rémi BERTRAND, Mme Françoise BEY, M. Frédéric BIERRY, Mme Françoise BUFFET, M. Etienne BURGER, M. Mathieu CAHN, M. Vincent DEBES, Mme Cécile DELATTRE, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, M. Yves LE TALLEC, Mme Marie-Paule LEHMANN, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, Mme Christine MORITZ, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Serge OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL	40
-----------------------	---	----

Vote(s) contre :	/	0
Abstention(s) :	/	0

Pour extrait conforme
Pour le Président
Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques



Jean MUCKENSTURM

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20201015-
lmc1140141-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 20/10/20